



## Programme de formation

**01 février 2025**  
de 09h30 à 17h00  
Accueil 9h

**Paris (11e)**  
Cédis  
10 rue Chevreul  
Paris (Nation)

# Développer son art oratoire pour maîtriser la prise de parole en public

## Point fort de cette formation

La maîtrise de l'art oratoire est un atout essentiel pour les élu-es locaux, leur permettant de défendre leurs idées avec clarté, conviction et impact lors des débats publics ou en assemblée plénière. Cette formation vise à développer des techniques efficaces de prise de parole en public : structurer ses arguments, gérer le stress et répondre avec aisance aux objections. Grâce à des mises en situation pratiques et des outils adaptés, les participant-es pourront renforcer leur confiance et leur capacité à convaincre.

## Objectifs

- Être capable de prendre la parole avec aisance pour faire passer un message clair à son auditoire.
- Acquérir des techniques et une méthode pour préparer et améliorer ses interventions, apprivoiser son stress et gagner en aisance.
- Présenter et exprimer clairement ses idées pour faire passer les messages essentiels.
- Maintenir l'intérêt de son auditoire en s'adressant à lui sans notes et en exprimant sa conviction.
- Savoir respecter son temps de parole.

## Déroulé

### 9h30 - 12h30 : Les bases de l'art oratoire

Les fondamentaux de la communication orale.

Structurer un discours clair et percutant.

Les techniques de persuasion.

### 14h - 17h : Mise en pratique et perfectionnement

Exercices pratiques de prise de parole.

Conclusion - synthèse des enseignements clés de la journée.





## Programme de formation

**01 février 2025**  
de 09h30 à 17h00  
Accueil 9h

**Paris (11e)**  
Cédis  
10 rue Chevreul  
Paris (Nation)

## Intervenant

**Angelo Arancio** – formateur et consultant

## Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par le formateur, en début et fin de formation, selon une grille d'indicateurs, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

## Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élus·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter  
[le référent](#)  
Cédis.

-



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale  
10 rue Chevreul 75011 Paris  
Tel: 01 41 58 52 40  
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z  
cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>